



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

SECRETARIAT
GÉNÉRAL

DIRECTION DE
L'ÉVALUATION DE LA
PERFORMANCE, ET
DES

AFFAIRES
FINANCIÈRES
ET IMMOBILIÈRES

SOUS-DIRECTION
DES AFFAIRES
FINANCIÈRES
SG/DEPAFI/SDAF/BCCOF

AFFAIRE SUIVIE PAR :
LAURENT LENOBLE
TEL : 01 40.57 91.57

LAURENT.LENOBLE@INTERIEUR.GOUV.FR

Paris, le

01/03/06

A l'attention

De Françoise NICOLAS

Françoise Nicolas a travaillé sous ma responsabilité en tant qu'assistant comptable du 6 février 2006 au 02 mars 2006. Elle a été affectée au sein du bureau de comptabilité centrale et de l'organisation financière du ministère de l'intérieur.

Ses connaissances en matière de comptabilité générale m'ont naturellement conduit à lui confier l'élaboration d'un guide méthodologique destiné aux services centraux et déconcentrés du ministère. Ce guide a pour objectif d'informer les services sur les nouvelles normes de comptabilité générale imposées par la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) et particulièrement sur les opérations liées au bilan d'ouverture. Tout au long de sa collaboration avec les agents du bureau, Françoise s'est révélée être une employée attentionnée, une travailleuse opiniâtre et une collaboratrice appliquée.

La capacité de Françoise à mener le guide à son terme et dans les délais très courts qui lui étaient assignés m'a fait forte impression. Ses recherches ont toujours été minutieuses et ses propositions pertinentes. Il m'arrive parfois de proposer d'autres tâches plus lourdes aux stagiaires, mais les talents rapidement avérés de Françoise m'ont vite encouragé à lui confier plus de responsabilités que je ne le fais d'ordinaire.

Mais par-dessus tout, Françoise est une employée très consciencieuse et au fort potentiel. Je suis convaincu qu'elle a en main tous les atouts pour devenir un jour un brillant collaborateur. Je recommande vivement Françoise pour toute fonction intermédiaire dans le domaine de la comptabilité.

Le chef du bureau de la comptabilité centrale
et de l'organisation financière

Po
Lenoble